



Groupe de travail « Parc locatif privé et rénovation énergétique »

Appel à contributions numérique ouvert jusqu'au 29 mars 2019

Le parc locatif privé compte près de 6,5 millions de logements, dont 3,1 millions sont considérés comme des passoires thermiques (classes F et G). Il est estimé que ce parc résidentiel privé et énergivore accueille 1,7 millions ménages très modestes (3 premiers déciles de revenus) qui doivent ainsi faire face à un couple « loyer + charges » important. C'est pourquoi, il est essentiel de renforcer ce pan du plan de rénovation énergétique des bâtiments.

Dans ce contexte, Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable a confié à Pierre Hautus, Directeur général de l'Union Nationale des Propriétaires Immobiliers (UNPI) et à Michel Pelenc, Directeur général de la Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'habitat, le soin de conduire une réflexion collective pour proposer les actions nécessaires à une accélération de la dynamique de rénovation énergétique dans le parc locatif privé.

Il s'agit, au travers de cette mission, d'identifier des pistes pour renforcer l'information, l'incitation et l'accompagnement des ménages propriétaires-bailleurs ou locataires pour susciter des actions opérationnelles rapides. L'objectif est de susciter le passage à l'action et l'inscription dans une démarche de rénovation dans le temps visant un bâtiment performant.

Les co-pilotes ont choisi de débiter leur réflexion par un large appel à contributions numérique ouvert à toute la filière.

Votre contribution est à renvoyer avant le 29 mars 2019 : gtparclocatifprive@gmail.com

Les contributions ne seront pas rendues publiques.

Sur la base des contributions reçues, le groupe de travail formulera des propositions pour fin mai 2019.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Organisme :
E-mail :

- 1) **L'information relative à la rénovation énergétique vers les propriétaires-bailleurs et locataires vous paraît-elle satisfaisante ? Quel(s) serai(ent) le(s) message(s) à développer et par quels canaux ? Et quelle(s) cible(s) ?**

- 2) **Les outils financiers à disposition pour rénover le parc locatif privé vous paraissent-ils efficaces (fiscalité, subventions, Certificats d'économie d'énergie, Eco-Ptz, aides des collectivités locales, etc.) ?**

- 3) **La contribution du locataire aux travaux d'économie d'énergie¹ n'a pas rencontré d'écho significatif dans le parc privé locatif. Quelle mesure permettrait selon vous de faire évoluer cette situation ?**

- 4) **Etes-vous favorable à ce que les logements locatifs énergivores (classes F et G) sortent du marché locatif à partir de 2025 ? Pourquoi ?**

- 5) **Avez-vous connaissance de dispositifs locaux qui ont permis de favoriser la mobilisation des propriétaires bailleurs et/ou des locataires ?**

- 6) **Quelle(s) mesure(s) serai(en)t selon vous susceptible(s) de susciter le passage à l'action chez les propriétaires-bailleurs et/ou les locataires ? Pour le parc de maisons individuelles et/ou le parc de logements en copropriété**

Information, sensibilisation :

Dispositifs financiers :

Dispositifs réglementaires :

Accompagnement du projet de rénovation énergétique :

Autre :

- 7) **Quelles actions rapidement opérationnelles vous paraissent nécessaires à mettre en place ?**

¹ <https://www.anil.org/votre-projet/vous-etes-propretaire/amelioration/contribution-du-locataire-au-partage-des-economies-de-charges/>